

Questionnaire de sortie

Afin nous aider à améliorer la qualité de la prise en charge des patients, nous vous invitons à consacrer quelques minutes au remplissage de ce questionnaire. Il devra ensuite être remis au cadre du service ou adressé au service Usagers du Centre Hospitalier.

ACCES ET ACCUEIL

Concernant l'accès à l'hôpital, quel est votre niveau de satisfaction à propos de :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
La signalisation extérieure	☐	☐	☐	☐
Les places de parking	☐	☐	☐	☐
Les services de transport en commun	☐	☐	☐	☐
La signalisation à l'intérieur de l'hôpital	☐	☐	☐	☐

Si vous êtes arrivé par le service des urgences, quel est votre niveau de satisfaction concernant :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
L'accueil	☐	☐	☐	☐
La qualité des premiers soins	☐	☐	☐	☐
Le temps d'attente avant d'être pris en charge	☐	☐	☐	☐
			Oui	Non
Si vous avez attendu, avez-vous été informé des raisons de cette attente ?			☐	☐

Si vous n'êtes pas arrivé par le service des urgences, quel est votre niveau de satisfaction concernant :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
L'amabilité du personnel à l'accueil	☐	☐	☐	☐
La disponibilité du personnel pour vous renseigner	☐	☐	☐	☐

LES SOINS REÇUS ET LE SEJOUR

Quel est votre niveau de satisfaction concernant :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
L'amabilité du personnel	☐	☐	☐	☐
La disponibilité en cas de besoin	☐	☐	☐	☐

Quel est votre niveau de satisfaction concernant les soins reçus :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
La qualité des soins	☐	☐	☐	☐
Le souci apporté par le médecin pour apaiser votre douleur	☐	☐	☐	☐
La régularité des visites du médecin	☐	☐	☐	☐
Les explications fournies par le médecin sur le traitement, l'intervention, ou les examens prescrits	☐	☐	☐	☐

Quel est votre niveau de satisfaction concernant votre séjour :

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Le confort des équipements de votre chambre	☐	☐	☐	☐
La propreté de votre chambre	☐	☐	☐	☐
La qualité des repas servis	☐	☐	☐	☐
La quantité des repas servis	☐	☐	☐	☐
Les services annexes (TV, téléphone)	☐	☐	☐	☐
L'isolation contre le bruit et la chaleur	☐	☐	☐	☐
La qualité du linge mis à votre disposition	☐	☐	☐	☐

AVIS GENERAL

	Oui	Non
Reviendriez-vous dans cet hôpital en cas de nécessité ?	☐	☐
Recommanderiez-vous cet hôpital à votre entourage ?	☐	☐

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Globalement, vous êtes :	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SERVICE dans lequel vous avez été pris en charge :

Date :

Nous vous remercions pour votre collaboration

1 Route de Fontevraud – BP 100 – 49403 Saumur cédex



Votre
douleur,
parlons-en

Contrat d'engagement

Dans notre établissement, nous nous engageons à prendre en charge votre douleur :

(à renseigner par l'établissement)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Reconnaître

Il existe plusieurs types de douleur :

- > les douleurs aiguës (post-chirurgie, traumatisme, etc.) : leur cause doit être recherchée et elles doivent être traitées.
- > les douleurs provoquées par certains soins ou examens (pansement, pose de sonde, de perfusion, etc.). Ces douleurs peuvent être prévenues.
- > les douleurs chroniques (migraine, lombalgie, etc.) : ce sont des douleurs persistantes dont la cause est connue et qui représentent une pathologie en soi. Il faut donc surtout traiter la douleur et tout ce qui la favorise.

Prévenir et soulager

Nous allons vous aider en répondant à vos questions, en vous expliquant les soins que nous allons faire et leur déroulement.

Nous allons noter l'intensité de la douleur dans votre dossier patient et utiliser les moyens les mieux adaptés à votre situation pour la prévenir et la soulager (antalgiques, méthode non médicamenteuse, etc.).

Évaluer

L'évaluation de la douleur, c'est d'abord **vous**, car tout le monde ne réagit pas de la même manière. Il est possible de mesurer l'intensité de la douleur.

Pour mesurer l'intensité de la douleur, plusieurs échelles sont à notre disposition. Il faut utiliser celle qui **vous** convient.

Cette mesure, qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux **votre** traitement antalgique.

La traçabilité de l'évaluation de la douleur, c'est-à-dire l'enregistrement de cette évaluation dans votre dossier patient, fait partie des indicateurs de qualité de **votre** prise en charge dans notre établissement de santé.

Article L. 1110-5 du code de la santé publique : « ... toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte ... »



Votre
douleur,
parlons-en



www.sante.gouv.fr



Retrouvez votre cafétéria Café & Compagnie Dans le hall principal (près des ascenseurs)

Café & Compagnie vous propose une offre complète pour toutes vos envies, sur place ou à emporter.



Découvrez et dégustez nos salades fraîches et nos sandwichs gourmands préparés sur place.

Venez profiter d'une pause gourmande autour de nos boissons chaudes et fraîches et de nos gourmandises (pâtisseries, produits laitiers,...)



Mais aussi une offre boutique :

- Presse, journaux et romans
- Produits d'hygiène
- Cadeaux
- Espace gourmand



L'offre télévision est gérée par la cafétéria

Restauration rapide, sur place ou à emporter
Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 (hors période scolaire)
Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 (en période scolaire)
Téléphone : 02 41 53 30 25 ou 3025 (interne)

COMMENT SOUSCRIRE À LA TÉLÉVISION ?



Par **téléphone*** :
3025 depuis votre chambre
02 41 53 30 25 depuis l'extérieur



A la **cafétéria comptoir télévision***
situé dans le bâtiment principal



Depuis votre **télévision 24h/24**
Rubrique "ACHAT FORFAIT"



Depuis **internet 24h/24**
<https://xp-patient.hoppen.care/sau49>



ATTENTION : Merci de bien noter le code à 6 chiffres. La télévision vous le demandera par la suite pour activer et changer de chambre si besoin.

Téléphone

1,05€ de frais de mise en service, appels illimités

Tarif de base par jour	4,90 €
7 jours (dont 1 gratuit)	29.40 €
14 jours (dont 3 gratuits)	53.90 €
21 jours (dont 4 gratuits)	78.40 €
28 jours (dont 5 gratuits)	88,20 €

JE SUIS REPRÉSENTANT DES USAGERS

Je suis le **porte-parole** des patients et de leurs proches dans cet établissement.

Je suis **bénévole** d'une association de santé agréée.

Si vous souhaitez faire une réclamation, des propositions d'amélioration ou des remerciements, **vous pouvez me contacter.**

Centre Hospitalier
Saumur
longué-Jumelles

France
Assos
Santé
La voix des usagers
Pays de la Loire

CRSA
Pays de la Loire

MISSIONS DU REPRÉSENTANT DES USAGERS

Porter votre parole et parler en votre nom.

Je vous accompagne dans vos démarches. Je vous écoute et je suis un relais auprès des professionnels.

Veiller au respect et à la promotion des droits des usagers au sein du système de santé.

Je m'assure que vous pouvez accéder aux informations dont vous avez besoin (notamment dans le livret d'accueil).

Contribuer à l'amélioration de la qualité et à la sécurité des soins dans les établissements de santé.

ÉTHIQUE DU REPRÉSENTANT DES USAGERS

J'ai un devoir de **discrétion**.

Je dois **respecter** la vie privée des patients et leur intimité.

Je suis soumis au **secret professionnel**.

DROITS DU REPRÉSENTANT DES USAGERS

Droit à la formation pour être efficace dans mon mandat.

Droit au congé de représentation qui permet de justifier mon absence auprès de mon employeur quand je participe aux instances.

Droit au défraiement (prise en charge de mes frais de déplacement pour exercer mon mandat).

COMMENT CONTACTER LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS DE L'ÉTABLISSEMENT ?

- En vous présentant aux permanences de l'espace usagers situé dans le hall d'entrée du Centre Hospitalier de Saumur Longué-Jumelles
- En adressant vos courriers à la Commission Des Usagers (CDU) via la Direction des Usagers du Centre Hospitalier de Saumur Longué-Jumelles
- Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des Usagers

Tél : 02.41.53.35.40

Courriel : usagers.secretariat@ch-saumur.fr

Vos Représentants des Usagers au sein du Centre Hospitalier de Saumur Longué-Jumelles sont :

Titulaires :

Mme Nathalie BUI VAN
M. Michel RENAUD

Suppléants

Mme Marietta LUCAS
Mme Jacqueline SIMPELAERE

DECISION DE COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS

La Directrice du Centre Hospitalier de Saumur - Longué-Jumelles,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R1112-81 à R1112-85,

Vu la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,

Vu le décret no 2016-726 du 1^{er} juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

Vu la décision constitutive de la C.D.U en date du 15 décembre 2016 ,

Considérant la nécessité de procéder à son actualisation

DECIDE

Article 1 : La Commission est composée comme suit :

- 1° Présidente : Mme Nathalie BUI VAN, représentante France Parkinson
- 2° Vice-présidente : Mme le Dr Maud DELORI, médiatrice médicale, titulaire

3° La Directrice du Centre Hospitalier de Saumur – Longué-Jumelles ou la personne qu'il désigne à cet effet :

- Mme Marie CARON

4° Médecins médicaux et non-médicaux désignés par le représentant légal de l'établissement :

- Dr. Maud DELORI, titulaire, Médecin urgentiste
- Dr. Laure SAUVAGE, suppléante, Médecin psychiatre
- Mme Céline LE MAGUER, titulaire, Adjoint des cadres administratif Hospitalier, Direction des usagers
- Mme Charlotte BOULET, suppléante, Cadre supérieur de santé, pôle gériatrie

5° Représentants des usagers désignés par la Direction générale de l'Agence Régionale de santé :

- Mme Marietta LUCAS, suppléante, représentante France Parkinson
- M. Michel RENAUD, titulaire, représentant U.D.A.F
- Mme Jacqueline SIMPELARE, suppléante, représentante Vie Libre
- Mme Nathalie BUI VAN, titulaire, représentante France Parkinson

Article 2 : La Commission comporte, en outre, les membres suivants :

1° Président ou représentant de la commission Médicale d'Etablissement désigné par le Président de cette même instance :

- Dr. Sophie COQUAZ, titulaire, médecin gynécologue-obstétricien
- Dr. Laure SAUVAGE, suppléante, médecin psychiatre

2° Représentants de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

- Mme Paula CUSTODIO, titulaire, représentante de la C.S.I.R.M.T, titulaire, cadre de santé en pédo-psychiatrie
- M. Raphaël WOESTELANDT, Représentant de la C.S.I.R.M.T, suppléant, aide-soignant en EHPAD

3° Représentants du personnel choisis par et parmi les membres du FSSSCT :

- Mme Mireille FOURMOND, titulaire
- Mme Céline LEBRUN, suppléante

4° Représentants du Conseil de Surveillance choisis par et parmi les représentants des collectivités locales et les personnalités qualifiées :

- Mme Beatrice BERTRAND, titulaire, représentante des personnalités qualifiées
- M. Jacky GOULET, suppléant, représentant des collectivités territoriales

Article 3 : Assistant, également aux séances de la commission avec voix consultative le :

1° Responsable de la politique de la qualité ou la personne qu'il désigne à cet effet à cet effet :

- Mme PEAN, ingénieur Qualité-Gestion des risques

2° Responsable de la politique usagers :

- Mme Elodie PINIER-PELLETIER

Fait à Saumur, le 05 janvier 2026

La Directrice
du CH Saumur Longué-Jumelles

Marie CARON

Direction des usagers - Centre Hospitalier de Saumur 49400 SAUMUR – 02.41.53.35.40



TARIFS DES PRESTATIONS À COMPTER DU 1^{er} MARS 2026

FRAIS DE SÉJOUR	SERVICES		100%	20%
	Hospitalisation complète			
	Médecine		1 244,13 €	248,83 €
	Médecine Gériatrique		1 201,93 €	240,39 €
	Chirurgie		1 612,46 €	322,49 €
	Obstétrique		1 392,81 €	278,56 €
	Nouveaux nés		1 100,27 €	220,05 €
	Psychiatrie - Patients + de 18 ans		930,66 €	186,13 €
	Psychiatrie - Patients - de 18 ans		1 060,01 €	212,00 €
	Spécialités coûteuses		2 067,54 €	413,51 €
	Soins Médicaux et de Réadaptation - Gériatrie		510,23 €	102,05 €
	Soins Médicaux et de Réadaptation - Polyvalents		409,97 €	81,99 €
	Hospitalisation de jour			
	Médecine		1 173,98 €	234,80 €
	Obstétrique		1 341,41 €	268,28 €
	Médecine Gériatrique		950,87 €	190,17 €
	Psychiatrie de jour : adultes		600,33 €	120,07 €
	Psychiatrie de jour : enfants		872,81 €	174,56 €
	Séance de chimiothérapie		1 260,99 €	252,20 €
	Rééducation des maladies Cardio-vasculaires		565,53 €	113,11 €
	Chirurgie		1 379,70 €	275,94 €
	Hospitalisation de nuit			
	Psychiatrie		600,33 €	120,07 €

FORFAIT JOURNALIER	Tous les services (hors Psychiatrie)	23,00 €
	Psychiatrie	17,00 €

CHAMBRE PARTICULIÈRE	Médecine / Chirurgie / Obstétrique	Simple	60,00 €
	Soins de Suite et Réadaptation	Simple	60,00 €
	Psychiatrie	Simple	60,00 €

ACTIONS DE SURVEILLANCE

- **Recommandées au niveau national et proposées par les CPIAS/Missions nationales**
 - ✓ Surveillance des bactériémies sur dispositifs invasifs : 3 mois du 01.03.25 au 31.05.2025 (mission SPIADI)
 - ✓ Surveillance semi-automatisée des Infections du Site Opératoire du 01 Janvier au 30 Juin 2025 (Césariennes, Chirurgie mammaire) (mission SPICMI)
- **Définies en interne**
 - ✓ Surveillance des AES (Service de Santé au Travail)
 - ✓ Surveillance en continu des BMR (du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2025)
 - ✓ Surveillance des Infections Associées aux Soins
 - ✓ Suivi quotidien des patients nécessitant des précautions complémentaires
 - ✓ Surveillance de l'environnement (air, surfaces, eaux, légionelles, endoscopes)



ACTIONS DE PREVENTION (2025-2026)

- Protocoles en lien avec des techniques de soins (9)
- Protocoles en lien avec l'infectio-vigilance (10)
- Protocoles en lien avec l'entretien des dispositifs médicaux réutilisables (2)
- Protocoles en lien avec l'entretien des locaux/équipements (5)
- Protocoles en lien avec les déchets/linge (2)
- Protocoles en lien avec les services techniques
- Protocoles relatifs aux contrôles environnementaux



ACTIONS DE FORMATION

- **Formations inscrites au plan de formation de l'établissement**
 - Précautions standard et gestion des excréta
Prévention des Accidents avec Exposition au sang ou aux liquides biologiques et conduite à tenir
 - Gestion du risque infectieux au quotidien dans les services
 - Ateliers pratiques : pose de sonde urinaire, KTP, gestion de picc line, KTC et chambre implantable
 - Bio nettoyage des locaux : Quoi de neuf ?
 - Risque infectieux lié à l'eau : Légionelle et légionellose
 - Epidémies de grippe et gastro-entérites : détection, prévention et conduite à tenir.
 - Précautions complémentaires/Gestion du linge et des déchets : Quoi de neuf ?
 - Formation des correspondants paramédicaux en hygiène des établissements médico-sociaux et sanitaires
 - Formation Habilitation au Bio nettoyage des locaux en service de soins
- **Réflexion sur la mise en place de formations « Prévention du risque infectieux » en e-learning**
- **Autres formations en hygiène : formation initiale en IFSI/IFAS et formation des nouveaux arrivants**
- **Journée mondiale de l'hygiène des mains (Mai 2025) et/ou Semaine sécurité du patient**

EVALUATION DES PRATIQUES ET PROTOCOLES EXISTANTS

- Audits intégrés à terme dans les indicateurs IQSS IAS
 - « Préparation cutanée de l'opéré et antibioprophylaxie » : à l'aide du protocole national SPICMI : analyse de dossiers ou observations
 - Audit national SPIADI « Audit de pratiques relatif à la pose de KTP » (tous services)
- Audit de pratiques déclarées lors de la réalisation de gestes invasifs au bloc obstétrical
- Audit « Entretien des offices alimentaires » au sein des EHPAD RAC et GDT
- Début de réalisation du DAMRI (Document d'Analyse et de Maitrise du Risque infectieux) et/ou accompagnement pour la préparation à la visite de certification des EHPAD
- Participation de l'EOH aux contrôles relatifs aux prestations de la société en charge de l'entretien des locaux.
- Suivi des indicateurs
- Préparation de la certification d'Avril 2026.
- Campagne de vaccination antigrippale (en lien avec le service de santé au travail)

INDICATEURS QUALITE ET SECURITE DES SOINS (IQSS) - Année 2025

Certification de l'établissement Version V2020



Etablissement certifié. La qualité des soins est confirmée.

Date de certification :
20/09/2022 pour Saumur
25/01/2024 pour Longué

Satisfaction et expérience du patient e satis



Hospitalisation > 48h en MCO

B 76%

Accueil	78%
Prise en charge par les médecins/chirurgiens	82%
Prise en charge par les IDE/AS	83%
Repas	67%
Chambre	69%
Organisation de la sortie	67%

Au niveau national : **A, B, C, D**

Qualité de la lettre de liaison à la sortie

Qualité de la lettre de liaison en MCO **52%**

Qualité de la lettre de liaison en SMR, site de Saumur **96%**

Qualité de la lettre de liaison en SMR, site de Longué **67%**

Evaluation et prise en charge de la douleur

Evaluation et prise en charge de la douleur en MCO **96%**

Evaluation et prise en charge de la douleur en SMR, site de Saumur **90%**

Evaluation et prise en charge de la douleur en SMR, site de Longué **92%**

Prise en charge somatique et coordination entre l'hôpital et la ville en Psychiatrie

Psychiatrie en hospitalisation temps plein

Qualité de la lettre de liaison à la sortie **55%**

Evaluation et prise en charge de la douleur somatique **80%**

Psychiatrie en ambulatoire

Vigilance sur l'état cardio vasculaire et métabolique chez les patients adultes **23%**

Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes **22%**

Lien entre le CMP et la ville dans le champ des soins somatiques **36%**

Qualité des pratiques dans la Prévention des infections associées aux soins

Prescription d'antibiothérapie ≤ 7 jours, ou justifiée pour une durée supérieure, pour une infection respiratoire basse **62%**

Consommations de solutions hydroalcooliques (SHA) **49%**

Vaccination antigrippale, Couverture vaccinale du personnel hospitalier, site de Saumur **20%**

Vaccination antigrippale, Couverture vaccinale du personnel hospitalier, site de Longué **28,9%**

Vous pouvez retrouver les résultats sur www.qualiscope.fr.

Valeur cible : 100% ; code couleur : **A, B, C**

MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique ; CA : Chirurgie Ambulatoire ; SMR : Soins Médicaux et de Réadaptation ; PSY : Psychiatrie

Pour vous qui êtes hospitalisé, pour vos familles, vos amis



SERVICE D'AUMÔNERIE

Poste 2858 ou 8012



- Une **présence**, une **écoute** et une parole fraternelles respectueuses du cheminement et des convictions de chacun.
- Un temps d'**échange**, de **dialogue** et d'accompagnement.
- Un **soutien spirituel** dans le respect de la culture et des croyances de chacun : recherche de sens, de ressources intérieures pour vivre sa maladie.
- Un service en lien avec ceux qui entourent et soignent la personne hospitalisée.

Nous assurons une présence sur demande dans les différents services de l'hôpital :

le mardi de 13h à 17h
le jeudi de 8h à 17h
le vendredi de 8h à 18h

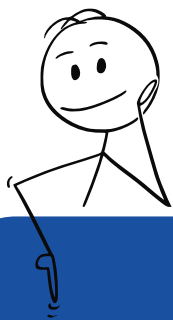
Le bureau de l'aumônerie se situe au niveau -1 depuis le hall principal.

En dehors de ces périodes, vous pouvez laisser un message :

- **dans la boîte aux lettres située à la porte de l'oratoire situé au niveau -1.**
- sur le répondeur : **s'adresser au standard de l'hôpital au 02.41.53.30.30** et demander l'aumônerie.

Mme Marielle REILLE est l'aumônier et anime une équipe de membres bénévoles, dont un prêtre accompagnateur.





DIRECTIVES ANTICIPÉES

RÔLE DES DIRECTIVES ANTICIPÉES



Elles sont destinées à recueillir vos volontés sur votre fin de vie, dans la situation où vous ne seriez plus en capacité de vous exprimer



Depuis la loi de 2016, elles s'imposent au médecin et sont sans limite de durée, modifiables et révocables à tout moment.

QUI PEUT RÉDIGER SES DIRECTIVES ANTICIPÉES ?



Personne **majeure**



Personne majeure **sous protection de justice**

AVEC QUI EN PARLER ?



Personne de confiance



Professionnel de santé



Famille



Toute personne avec qui vous souhaitez en parler et qui peut vous aider à réfléchir



Associations de patients ou d'accompagnement

LES MODALITÉS

Sur papier libre, daté et signé, ou sur un modèle prédéfini.

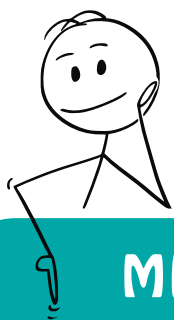
INFORMATIONS À MENTIONNER

Vos attentes, vos craintes, vos limites concernant certains traitements ou certaines situations de fin de vie

COMMENT LES RÉDIGER, LES TRANSMETTRE ET LES CONSERVER ?

- Dans votre dossier médical en les confiant à votre médecin
- Chez votre personne de confiance
- Avec vous en donnant des copies à votre entourage
- Dans "Mon Espace Santé": monespace.sante.fr

ATTENTION : CE N'EST NI UN TESTAMENT NI DES DIRECTIVES POUR LES OBSÈQUES.



PERSONNE DE CONFIANCE



MISSIONS DE LA PERSONNE DE CONFIANCE



Elle **accompagne** le patient tout au long de son parcours de soin



Elle **connaît** les **volontés** du patient et les exprime



Elle peut être **consultée** par les **médecins** quand le patient **n'est plus en capacité d'exprimer sa volonté**

QUI PEUT DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE ?



Personne **majeure**



Personne majeure sous protection de justice **après avis favorable du juge ou conseil de famille**

QUI PEUT ÊTRE DÉSIGNÉ ?

UNE personne de l'entourage en qui le patient a **confiance** et qui est **d'accord pour assumer cette mission** : un parent, un proche ou son médecin traitant...

La personne de confiance est **majeure** et ne fait pas l'objet d'une quelconque incapacité juridique.

COMMENT DÉSIGNER SA PERSONNE DE CONFIANCE ?

Avec le formulaire de désignation remis par le professionnel ou dans votre livret d'accueil, et signé par vous et la personne de confiance désignée.